



**PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE**

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage. Tenue le lundi sept (7) avril 2025 à 19H30 au Centre Lepageois.

Étaient présents : Monsieur maire : Magella Roussel

Messieurs les conseillers suivant : Sylvain Claveau
Mario Lévesque
Gervais Morissette
Roger Bérubé
Jean-François Pelletier arrivé 20h00

Absents : Francis Dompierre

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Assistent également à la séance, Madame Tammy Caron, directrice générale et greffière-trésorière, DMA

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance à 19h30. Par un moment de silence

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2025-054 Il est proposé par Monsieur Gervais Morissette et appuyé par Monsieur Mario Lévesque et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'accepter l'ordre du jour présenté laissant affaires nouvelles ouvertes.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE DU 3 MARS 2025

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu leur copie des procès-verbaux des séances du 3 mars 2025 avant la séance, la directrice est dispensée de la lecture.

2025-055 Il est proposé par Monsieur Roger Bérubé, appuyé par Monsieur Mario Lévesque et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du 3 mars 2025 tel que présenté.

4. ACCEPTATION DES COMPTES

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et greffière-trésorière et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 3 février 2025.

2025-056 Il est proposé par Monsieur Sylvain Claveau, appuyé par Monsieur Roger Bérubé et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage d'approuver la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles et d'autoriser leur paiement.

LISTE DES COMPTES

Période 3

9167-6858 QUÉBEC INC.	AIDE TEMPÊTE 8-9 MARS	1579	C2503734	620,87
QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE	ÉQUERRE	133316	C2503735	28,05
QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE	BOULON HEX 5/16 PO X 3/4 PO	135063	C2503735	8,26
ANIM'ACTION S.E.N.C	ACT. LASERTAG SEM.DE RELÂCHE	2024-246	C2503736	287,44
LES PRODUITS MÉTALLIQUES A.T. INC.	bloc caoutchou aile, plakpatin	22570	C2503737	283,20
BRANDT	LAME PIECES PR CAMION 10 ROUES	9724730	C2503738	1 736,25
BRANDT	BROSSE PR BALAI MECANIQUE	9724716	C2503738	843,06

LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	POIGNÉ BRAS VITESSE TRACTEUR	6036-580539	P2500015	25,24
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	OUTILS	6036-581874	P2500015	7,11
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	GRAISSE DOME	6036-583508	P2500015	148,37
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	BOULON ROUELLES PR 10 ROUES	6036-583438	P2500015	6,62
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	u bolt clamp	6036-582546	P2500015	12,54
CENTRE BUREAUTIQUE	CONTRAT SERVICE FÉV	315906	P2500016	142,93
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	CLÉ, CENTRE LEPAGE	FAE0084317	C2503739	4,59
BMR MONT-JOLI-UNORIA COOPÉRATIVE	ÉPONGE	FAD0121196	C2503739	27,92
CNESST	SABLAGE,PINOUCHEMIROIR AVIS DE COTISATION	20250323	L2500068	79,74
REMORQUAGE PROVINCIAL JACQUES D'ANJOU	remorquage charrue 9 mars rg4e	250300471	C2503740	669,37
ALYSON DESIGN & MULTIMÉDIA	AFFICHE BIBLIO YVON- MORISSETTE	944549	C2503741	425,41
TECHNOSCIENCES EST-DU- QUÉBEC	ANIMATION ROBOTIQUE	DEBS2025-007	C2503742	396,80
DIANE DUBÉ	FONDBIBLIO CONCIERGERIE MARS 2025	MARS 2025	C2503743	430,00
ÉQUIPEMENT BELZILE/DICKNER INC.	SIGNALISATION PANNEAU ARRÊT	31123233	C2503744	94,03
DIR. DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	AVIS DE MUTATION	20250521513	C2503745	21,60
GARAGE TGB/CF	TUYAU ÉCHAPEMENT WESTERN	5023-		314,66
H2 LAB	ANALYSE D'EAU	124791	P2500018	198,34
HARNOIS ENERGIES INC.	DIESEL 1268.1L	2025-03-08	L2500069	2 072,27
HARNOIS ENERGIES INC.	DIESEL 880.30 L	20250301	L2500070	1 501,59
HARNOIS ENERGIES INC.	DIESEL 883.10 L	20250315	L2500071	1 384,35
HARNOIS ENERGIES INC.	DIESEL 271.40 L	20230322	L2500072	424,43
HARNOIS ENERGIES INC.	DIESEL 161L	2025-03-29	L2500073	255,32
HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE PUBLIC	623503326971	L2500074	150,09
HYDRO-QUÉBEC	2445, RUE PRINCIPALE	664003244202	L2500075	94,64
HYDRO-QUÉBEC	ÉLEC 70, RUE DE LA RIVIERE	646003277346	L2500076	2 574,51
HYDRO-QUÉBEC	élec 2207 rte 132	641503282361	L2500077	54,18
HYDRO-QUÉBEC	éclairage public	621703075647	L2500078	166,18
ISABELLE BÉRUBÉ	ANLITTÉRAIRE, LIVRES FONDS B	5 MARS 2025	C2503746	370,00
SERVICE M. GAGNÉ INC.	5.50, LOADER ET SOUFFLEUR	4726	C2503747	1 391,19
SERVICE M. GAGNÉ INC.	5.75, LOADER ET SOUFFLEUR	4736	C2503747	1 454,43
PETITE CAISSE, TAMMY CARON, DG-SEC-TRS	COURRECOMDÉ,BULLETIN,EAU	mars 2025	C2503748	93,25
BANQUE ROYAL DU CANADA CRÉDIT-BAIL	VERS#50 CRÉDITBAIL WESTERNSTAR	MARS 2025	L2500079	4 423,91
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE FÉD MARS 2025	MARS 2025	L2500080	2 829,82
REVENU QUÉBEC	REMISE PROV MARS 2025	MARS 2025	L2500081	7 201,61
RESTO HYDRAULIQUE INC.	FILET SUR TUYAU	90756	C2503749	34,77
RESTO HYDRAULIQUE INC.	HOSE + FITTING CHARRUE	90456	C2503749	194,20
RESTO HYDRAULIQUE INC.	BEARING BALAI MÉCANIQUE	90920	C2503749	11,02
RESTO HYDRAULIQUE INC.	HOSSE FITTING BOOSTER A BRAKE	90943	C2503749	54,91
RREMQ	RREMQ MARS 2025	MARS 2025	L2500082	724,96
SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	IMMATRICULATION MARS 2025	MARS 2025	L2500083	235,46
SHELL CANADA	F250 CARBURANT 67.132 L	20250307	L2500084	104,32
SHELL CANADA	F150 CARBURANT 72.172 L	20250306	L2500084	112,16
SHELL CANADA	F250 CARBURANT 92.195 L	20250303	L2500085	143,27
SHELL CANADA	TRACTEUR DIESEL 35.265 L	20250303-2	L2500086	65,56
SHELL CANADA	CRÉDIT MARS 25	MARS 25	L2500087	- 11,22
SHELL CANADA	F250 CARBURANT 101.162 L	20250320	L2500087	157,21
SHELL CANADA	CARBURANT 104.872 L	20250314	L2500088	162,97
SHELL CANADA	CARBURANT 76.915 L	20250326	L2500089	119,53
LES TOILES DU BAS-ST-LAURENT	CLANCHES DE PORTE POUR ABRI	18475	C2503750	28,74
TRANSPORTEURS EN VRAC DE RIMOUSKI INC.	FGMST-JOSEPH 9 AU 15 MARS 2025	RIM25-645	C2503751	421,95
PIÈCES D'AUTOS DR INC.	ANTIGEL	702-516327	C2503752	10,57
URLS DU BAS ST-LAURENT	ADÉSION 2025-2026	4477	C2503753	120,00
LES SERVICES VERRO INC.	F150, TUYAU	624107	C2503754	49,74
VINCENT RIOUX	ATELIER VORO BIBLIO	20250303	P2500019	359,36
VISA AFFAIRES DESJARDINS	demande permis boisson 5 avril	2025-03-12	L2500090	59,50
VISA AFFAIRES DESJARDINS	SUPER C BIBLIO RELÂCHE	20250305	L2500091	13,98
VISA AFFAIRES DESJARDINS	DOLLO PANIERS	20250304	L2500092	23,57
VISA AFFAIRES DESJARDINS	SIROP D'ÉRABLE DÉJEUNER 2 MARS	20250301	L2500093	15,98
VISA AFFAIRES DESJARDINS	SUCRE, CONFITURE DÉJEUNER	20250301-2	L2500094	26,04
VISA AFFAIRES DESJARDINS	ARTICLE DE CUISINE	20250301-3	L2500095	17,38
VISA AFFAIRES DESJARDINS	INSCRIPTION CONGRES	FAC20841	L2500096	672,60
VISA AFFAIRES DESJARDINS	STYLOS	CA51WCDJB79 I	L2500097	12,31
VISA AFFAIRES DESJARDINS	RETOUR HART MASSIMO FRITEUSE	20250318	L2500098	- 79,33
VISA AFFAIRES DESJARDINS	HART 2X MASSIMO FRITEUSE	20250301-4	L2500098	158,67
VISA AFFAIRES DESJARDINS	SUPER C, SOIRÉE 8 MARS	20250325	L2500099	42,43
VISA AFFAIRES DESJARDINS	SUPER C, SOIRÉE 8 MARS	20250306	L2500100	43,05
VISA AFFAIRES DESJARDINS	SUPER C, SOIRÉE 8 MARS	20250306-2	L2500101	22,78
VISA AFFAIRES DESJARDINS	POSTE, COURRIER RECOMMANDE	20250325-2	L2500102	33,85

VISA AFFAIRES DESJARDINS	BIERES SOIRÉE 5 AVRIL	20250324	L2500103	513,96
VISA AFFAIRES DESJARDINS	DOLLO NETTOYANT	20250324-2	L2500104	15,53
VISA AFFAIRES DESJARDINS	SUPER C EAU	20250324-3	L2500105	8,39
VISA AFFAIRES DESJARDINS	ZOOM FRAIS ANNUEL	INV297597305	L2500106	247,09

38 201.43\$

BILAN DU MOIS

Salaires nets : 12 employés	22 359.32\$
<u>Total des factures :</u>	<u>38 201.43\$</u>
Totaux salaires et compte du mois :	60 560.75\$
Chèque manuel et en ligne déjà payé (L-M)	26 874.64\$
<u>Salaires payés :</u>	<u>22 359.32\$</u>
Reste à payer :	11 326.79\$

5. PÉRIODE DE QUESTIONS #1

6. AUTORISATION DE PAIEMENT- MALLETTE S.E.N.C.R.L.

2025-057 Sur proposition de Monsieur Mario Lévesque, appuyé par Monsieur Gervais Morissette et résolu à l'unanimité du conseil municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 210037 à la firme Mallette S.E.N.R.C.L pour la première partie des audits pour l'année 2024 au montant de 8181.02\$ taxes incluses.

7. AUTORISATION DE PAIEMENT-LER INC.

2025-058 Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau, appuyé par Monsieur Jean-François Pelletier et résolu à l'unanimité du conseil municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 21816 à LER inc. pour la phase de caractérisation environnementale de Site –Phase II pour le projet du garage au montant de 5 664.82\$ tx incluses (PRACIM).

8. AUTORISATION DE PAIEMENT –GROUPE RÉJEAN CLAVEAU LTÉE

2025-059 Sur proposition de Monsieur Roger Bérubé, appuyé par Monsieur Mario Lévesque et résolu à l'unanimité du conseil municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 9391 à Groupe Réjean Claveau Ltée au montant de 6990.48\$ tx incluses pour l'ouverture et le soufflage après la tempête du 9-10-12 mars.

9. AUTORISATION DE PAIEMENT-9167-6858 QUÉBEC INC.

2025-060 Sur proposition de Monsieur Gervais Morissette, appuyé par Monsieur Sylvain Claveau et résolu à l'unanimité du conseil municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 1582 à 9167-6858 Qc inc. pour le dégagement des fossés au montant de 7 091.08\$ tx incluses.

10. AUTORISATION DE PAIEMENT-VILLE DE MONT-JOLI-STATION DE POMPAGE ANNÉE 2024

2025-061 Sur proposition de Monsieur Sylvain Claveau, appuyé par Monsieur Jean-François Pelletier et résolu à l'unanimité du conseil municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 23167 à la Ville de Mont-Joli pour les frais d'entretien et d'exploitation de la station de pompage pour l'année 2024 au montant de 14790.64\$, soit 5471.76\$ dans le courant et 9318.88\$ dans le surplus accumulé.

11. AUTORISATION DE PAIEMENT-VILLE DE MONT-JOLI-COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

2025-062 Sur proposition de Monsieur Mario Lévesque, appuyé par Monsieur Roger Bérubé et résolu à l'unanimité du conseil municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 23166 à la ville de Mont-Joli pour l'ajustement final pour la vente d'eau pour l'année 2024 au montant de 5496.75\$

12. NOMINATION D'UN INSPECTEUR POUR LA GESTION DES COURS D'EAU

Considérant que la MRC de la Mitis s'est vue confirmer la juridiction exclusive des cours d'eau situés sur le son territoire en vertu des articles 103 et suivants de la Loi sur les compétences municipales (L.Q. 2005, chapitre 6);

Considérant que cette loi est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006;

Considérant que l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales exige que la MRC désigne un employé aux fins de retirer, sans délai, toutes obstructions qui constituent une menace à la sécurité des personnes ou des biens dans un cours d'eau sous sa juridiction;

Considérant la signature de l'entente de la MRC de la Mitis avec les municipalités locales concernant la gestion des cours d'eau, en particulier l'article 5 de l'entente qui prévoit que la municipalité doit informer la MRC du choix de l'employé pour l'application de l'article 105 de la LCM.

Pour ces motifs :

- 2025-063** Il est proposé par Monsieur Gervais Morissette, Appuyé par Monsieur Jean-François Pelletier, Et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage informe la MRC que l'employé municipal exerçant la fonction de personne désignée au sens de l'article 105 et du règlement 280-2013 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC de la Mitis est M. Sylvain Dubé

La présente résolution abroge toutes autres résolutions antérieures

13. DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2024-2025-CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE

- 2025-064** Sur proposition de Monsieur Roger Bérubé, appuyé par Monsieur Gervais Morissette et résolu à l'unanimité du conseil municipalité de St-Joseph-de-Lepage donne une contribution financière de 50\$ au Club de patinage artistique pour le spectacle annuel pour célébrer les réussites et la persévérance.

14. DEMANDE DE SOUTIEN POUR LE PROGRAMME D'ENTREPRENEURIAT – MISTR'ART

- 2025-065** Sur proposition de Monsieur Mario Lévesque, appuyé par Monsieur Gervais Morissette et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de donner une contribution financière au programme d'entrepreneuriat Mistr'Art au montant de 50\$.

15. ENTENTE DE PARTENARIAT-CIRCONFLEXE-PRÊT POUR BOUGER COMITÉ DE PILOTAGE CIRCONFLEXE DE LA MITIS

Composé de représentants de la MRC de la Mitis, COSMOSS La Mitis, Ville de Mont-Joli dûment autorisés aux fins des présentes

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MITIS

Personne morale légalement constituée, ayant son bureau au 1534, boul. Jacques-Cartier, Mont-Joli (Québec) G5h 2V8, représentée aux présentes par monsieur Bruno Paradis, préfet, et monsieur Martin Normand directeur général par intérim dûment autorisés aux fins des présentes, Résolution C.M. 24-11-259

(ci-après appelée la « MRC »)

Et

MUNICIPALITÉ DE LA ST-JOSEPH-DE-LEPAGE

Personne morale légalement constituée, ayant son bureau au 70, rue de la Rivière, Saint-Joseph-de-Lepage (Qc) G5H 2N8, représentée aux présentes par monsieur Magella Roussel, maire et madame Tammy Caron, directrice générale, dûment autorisés aux fins des présentes.

Objet : Programme Circonflexe-Prêt-pour-bouger

Circonflexe-Prêt-pour-bouger a pour mission de permettre une meilleure accessibilité à des équipements notamment par l'instauration de points de service, afin d'augmenter et de favoriser de façon durable la pratique régulière d'activités physiques, sportives et récréatives sur l'ensemble du territoire québécois.

Attendu que :

- Ce programme vise l'implantation d'une centrale de prêt d'équipement en loisirs.
- La municipalité accepte d'opérer un point de service de Circonflexe pour la population.

- Cette entente est rédigée au un principe de partenariat et de bonne volonté entre les acteurs impliqués en vue de permettrai l'implantation de projet Circonflexe dans La Mitis.

2025-066 Sur proposition de Monsieur Jean-François Pelletier, Appuyé par Monsieur Gervais Morissette, Et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage accepte l'entente de partenariat de Circonflexe-Prêt pour bouger, la municipalité nomme madame Tammy Caron, directrice générale à signer l'entente au nom de la municipalité.

16. AFFAIRES NOUVELLES

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

2025-067 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Gervais Morissette déclare la fermeture de l'assemblée à 20h40.

Magella Roussel, maire

**Tammy Caron, Directrice générale
et greffière-trés., DMA**

Approbation des résolutions

Je, *Magella Roussel*, maire de la Municipalité de St-Joseph-de-Lepage, approuve les résolutions votées lors de la séance extraordinaire du 7 avril 2025 à 19h30, tenue au Centre Lepageois.

En signant ce document, cela équivaut à la signature et à l'approbation de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : _____, le tout conformément à l'article 142 du Code municipal.

Magella Roussel, maire
